

Réf: Dossier 310354

Avis de constitution

SOCIETE « NEXSTEP »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX LAS PALMAS,
Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEXSTEP »

Objet : La société a pour objet, en COTE D'IVOIRE et à l'étranger, ce qui suit :

- Marketing ;
- Global management ;
- Conseil & Administration des Affaires ;
- Commerce International ;
- Import/Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- la prise d'intérêts ou la participation par voie d'apport partiel, d'apport fusion, de souscription ou d'achats de titres, dans les toutes sociétés existantes ou en cours de constitution ayant un objet similaire ou connexe ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX LAS PALMAS, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M DASSOUNDO IRENIKATCHE MARCEL HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04972 du 24/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29592/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

